

Peer to Peer en ITALIE

Soumis par robocop
21-05-2004

En Italie le parlement a voté une nouvelle loi qui permet de punir de 6 mois à 3 ans de prison ceux qui téléchargent, uploadent ou possèdent des contenus protégés par copyright sans autorisation....en clair ceux qui font du Peer-to-peer avec Kazaa,Imesh,Edonkey...
De plus on leur confisquerait tout logiciel et matériel et ils devraient payer une amende entre 150€ et 1000€. Jusqu'à maintenant la loi était plutôt centrée sur ceux qui faisaient de l'argent.Cerise sur le gateau leurs noms seront publiés dans deux journaux "La Repubblica" et "Corriere della Sera".Malgré tout l'opposition a intenté un recours pour reconsidérer les modalités d'application de la loi.Si vous partez en ITALIE, ne touchez pas à un PC! La loi doit passer aujourd'hui devant le Congrès ..Ils sont fous ces romains!
A quand une loi européenne...